



## RIED DE LA BRUCHE CONVENTION D'ANIMATION CANOË KAYAK 2024 Individuelle ou famille

### Entre

Bruche Sport Passion Molsheim (désigné BSPM dans le texte) représenté par son président Alain ROLLING, d'une part, et :

NOM.....PRENOM.....

ADRESSE.....

CP..... VILLE.....TELEPHONE.....

ADRESSE COURRIEL.....@.....

(Désigné bénéficiaire dans le texte) d'autre part

Il a été convenu ce qui suit :

### Article 1

BSPM fournit au bénéficiaire une prestation d'animation en canoë et/ou kayak comprenant la mise à disposition du matériel et l'encadrement technique aux conditions suivantes :

Prix (assurance individuelle comprise) : 35 €/jour seront demandés par participant adulte  
30€/ jour seront demandés par participant de moins de 18 ans

DENOMINATION	NOMBRE	PRIX	TOTAL
PERSONNES ADULTES			35,00 €
PERSONNES DE MOINS DE 18 ANS			30,00 €
		TOTAL	

Les participants assurent leurs propres déplacements.

**Localisation de l'animation : local de canoë kayak 17 routes de Dachstein à **MOLSHEIM****

**Heure de début de l'animation à 10h, heure de fin de l'animation 17h**

Date de l'animation: **METTRE UNE CROIX DANS LA CASE EN FACE DE LA DATE CHOISIE**

JUIN	JUILLET	AOÛT
dimanche 2 juin 2024	mercredi 3 juillet 2024	dimanche 4 août 2024
mercredi 5 juin 2024	dimanche 7 juillet 2024	mercredi 7 août 2024
dimanche 9 juin 2024	mercredi 10 juillet 2024	dimanche 11 août 2024
mercredi 12 juin 2024	dimanche 14 juillet 2024	mercredi 14 août 2024
dimanche 16 juin 2024	mercredi 17 juillet 2024	dimanche 18 août 2024
mercredi 19 juin 2024	dimanche 21 juillet 2024	mercredi 21 août 2024
dimanche 23 juin 2024	mercredi 24 juillet 2024	dimanche 25 août 2024
mercredi 26 juin 2024	dimanche 28 juillet 2024	mercredi 28 août 2024
	mercredi 31 juillet 2024	dimanche 1 septembre 2024

Autres jours ou autres dates nous consulter

Horaires de fonctionnement :

De 10h à 17h repas tiré du sac adultes 35€ moins de 18 ans 30€

BRUCHE SPORT PASSION MOLLSHEIM  
24, rue de la Chapelle 67190 DINSHEIM SUR BRUCHE  
Tél. et fax : 03 88 50 12 50 - portable : 06 75 90 96 65

Courriel : [bspmolsheim@wanadoo.fr](mailto:bspmolsheim@wanadoo.fr) Site Internet : <http://bspmolsheim.com>

Registre des associations : Tribunal d'Instance de Molsheim vol xx n° 17 du 19 janvier 1979.  
Association affiliée à la fédération Française de Canoë Kayak -- Label club ffck\*\*\* -- Ecole française de canoë kayak.

Agrément Jeunesse et Sport n° 67 S 288 du 15 décembre 1989.

Etablissement d'activité physique et sportive Dossier N° ET000513 code établissement N°06701ET0010.

Banque : CCM région Molsheim IBAN n° FR76 1027 8014 0000 0110 1144 017 BIC CMCIFR2A

Identifiant SIRET 484 073 986 00016 Identifiant SIREN 484 073 986 Code APE 926c.



**Article 2**

L'engagement de BSPM devient effectif à la réception de ce document dûment signé par le représentant légal du bénéficiaire et le versement d'un acompte de 50 % du prix convenu, soit .....

Si une animation ne peut avoir lieu pour une raison quelconque et que la résiliation n'est pas signifiée à BSPM quatre mois avant la date convenue, l'acompte reste acquis à BSPM. De plus, si la résiliation est signifiée à BSPM moins de quatre semaines avant la date convenue, l'organisme client devra payer le montant total convenu.

Le bénéficiaire ne pourra en aucun cas céder ses droits à un tiers sans l'autorisation expresse écrite de BSPM

Le non paiement de l'acompte entraîne la nullité de cette convention.

**Article 3**

Il est de la responsabilité du bénéficiaire de vérifier l'aptitude médicale à la pratique d'activités sportives et la capacité à nager 25m départ plongé de chaque participant.

**Article 4**

BSPM s'engage à assurer l'encadrement selon les règles prévues par la législation française et suivant les directives de la fédération française de Canoë kayak.

**Article 5**

L'encadrement de BSPM se réserve la possibilité d'exclure tout participant dont le comportement nuirait gravement au fonctionnement du groupe ou qui ne respecterait pas les consignes de sécurité.

Le bénéficiaire sera considéré responsable de tout dommage volontaire au matériel mis à disposition par BSPM. Les réparations éventuelles seront effectuées par BSPM aux frais du bénéficiaire.

Le bénéficiaire sera considéré responsable de tout acte délictueux commis par un (des) participant(s).

BSPM ne pourra être tenu responsable des accidents qui pourraient survenir aux participants, soit de leur fait, soit du fait de tiers, à l'exception de ceux dont l'origine relèverait d'un défaut du matériel mis à leur disposition.

Les participants ne pourront exercer aucun recours contre BSPM en cas de vol, cambriolage ou acte délictueux dont ils pourraient être victimes pendant la prestation de la présente convention et devront faire leur affaire de toutes assurances à ce sujet.

**Article 6**

**BSPM** se réserve le droit d'annuler tout ou partie de sa prestation pour raison de sécurité telles que crues, vent violent, pollution de l'eau, indisponibilité de l'encadrement.

**BSPM** se réserve le droit de mettre fin à toute prestation dont le fonctionnement ne serait pas en conformité avec les objectifs et les orientations de la présente convention.

**BSPM** se réserve d'écourter des séances en cas de fatigue de participants

**ADRESSE POSTALE : BRUCHE SPORT PASSION MOLSHEIM 24 RUE DE LA CHAPELLE 67190 DINSHEIM SUR BRUCHE**



**BRUCHE SPORT PASSION MOLSHEIM**  
 24, rue de la Chapelle 67190 DINSHEIM SUR BRUCHE  
 Tél. et fax : 03 88 50 12 50 - portable : 06 75 90 96 65  
 Courriel : [bspmolsheim@wanadoo.fr](mailto:bspmolsheim@wanadoo.fr) Site Internet : <http://bspmolsheim.com>  
 Registre des associations : Tribunal d'Instance de Molsheim vol xx n° 17 du 19 janvier 1979.  
 Association affiliée à la fédération Française de Canoë Kayak -- Label club ffck\*\*\* -- Ecole française de canoë kayak.  
 Agrément Jeunesse et Sport n° 67 S 288 du 15 décembre 1989.  
 Etablissement d'activité physique et sportive Dossier N° ET000513 code établissement N°06701ET0010.  
 Banque : CCM région Molsheim IBAN n° FR76 1027 8014 0000 0110 1144 017 BIC CMCIFR2A  
 Identifiant SIRET 484 073 986 00016 Identifiant SIREN 484 073 986 Code APE 926c.



**RIED DE LA BRUCHE 2024**

**Lieu de l'animation Local canoë kayak 17 route de Dachstein 67120 Molsheim**

**Déroulement de la journée**

Bruche Sport Passion de Molsheim propose de découvrir le Ried de la Bruche, et une activité, le canoë-kayak durant cette journée découverte sur la Bruche ;

-Le matin initiation au canoë kayak suivi du repas tiré du sac (non fourni)

-Après-midi descente de la Bruche 2 à 3 heures environ

Le guide parlera de la faune et de la flore particulière à la Bruche mais également de l'entretien de cet écosystème fragile

**Equipement individuel personnel :**

**Chaussures fermées: port impératif pour prendre le départ**

Protection solaire : vivement conseillée (tee-shirt, couvre-chef, lunettes de soleil, crème solaire).

Protection contre la pluie : vivement conseillée (K-way ou équivalent).

Vêtement chaud en réserve pour la pause.

Porteurs de lunettes : cordon de suspension vivement conseillé (des lunettes au fond de l'eau sont rarement retrouvées).

2 litres d'eau au moins par personne et par jour.

Repas de midi (et grignotage éventuel).

Pas de boissons alcoolisées ni de tabac sur l'eau.

Tenue de rechange pour la fin de la séance.

L'appareil photo ? Si vous voulez, mais un instant d'inattention suffit à une perte.

**Equipement fourni par BSPM**

Embarcations, aides à la flottabilité, pagaies, casques

**Gilet de sauvetage et casques : port impératif pour embarquer et naviguer.**

**Comportement sur l'eau**

Le canoë kayak se pratique dans un milieu naturel changeant : il peut nous piéger.

Nous restons impérativement à vue les uns des autres.

Nous respectons toutes les consignes données par l'encadrement.

Nous partageons la rivière avec les riverains, pêcheurs, promeneurs, poissons, oiseaux, ...

Nous n'effrayons pas les animaux. Nous passons le plus au large et le plus discrètement possible devant les pêcheurs.

Nous respectons les propriétés privées. Nous admirons les plantes là où elles poussent : pas de cueillette.

Nous emportons tous nos déchets jusqu'à l'arrivée.

Le soussigné,..... reconnaît avoir pris connaissance de la convention ci-dessus qu'il s'oblige à

observer et à faire observer.

- autorise le responsable de l'activité à prendre les décisions sanitaires en cas d'accident.
- autorise (1) n'autorise pas (1) la diffusion d'une image et/ou de la voix par lesquelles il serait reconnaissable

A Molsheim, le 1<sup>er</sup> janvier 2024

Pour (nom ou cachet du bénéficiaire)

Pour Bruche Sport Passion Molsheim :

Alain ROLLING

Signature \_\_\_\_\_

**ADRESSE POSTALE : BRUCHE SPORT PASSION MOLLSHEIM 24 RUE DE LA CHAPELLE 67190 DINSHEIM SUR BRUCHE**



**BRUCHE SPORT PASSION MOLLSHEIM**  
24, rue de la Chapelle 67190 DINSHEIM SUR BRUCHE  
Tél. et fax : 03 88 50 12 50 - portable : 06 75 90 96 65  
Courriel : [bspmolsheim@wanadoo.fr](mailto:bspmolsheim@wanadoo.fr) Site Internet : <http://bspmolsheim.com>  
Registre des associations : Tribunal d'Instance de Molsheim vol xx n° 17 du 19 janvier 1979.  
Association affiliée à la fédération Française de Canoë Kayak -- Label club ffck\*\*\* -- Ecole française de canoë kayak.  
Agrément Jeunesse et Sport n° 67 S 288 du 15 décembre 1989.  
Etablissement d'activité physique et sportive Dossier N° ET000513 code établissement N°06701ET0010.  
Banque : CCM région Molsheim IBAN n° FR76 1027 8014 0000 0110 1144 017 BIC CMCIFR2A  
Identifiant SIRET 484 073 986 00016 Identifiant SIREN 484 073 986 Code APE 926c.

